

---

---

<b>Description de produit</b>	<b>Rail et transbordement</b>
Valable à partir de	Janvier 2012

«Rail et transbordement» est le produit pour le trafic intérieur combiné en Suisse. L'offre comprend le transbordement dans les terminaux de transbordement proposés par CFF Cargo et la traction ferroviaire entre les terminaux, le tout dans la même offre. Elle s'adresse aux transporteurs par camions et aux gros clients qui souhaitent organiser eux-mêmes le transport en amont et en aval du rail.

<b>1. Offre de transport</b>	<b>2</b>
<b>2. Points et heures de desserte, durées d'acheminement (Suisse)</b>	<b>3</b>
<b>3. Conditions de transport</b>	<b>4</b>
<b>4. Transport de marchandises spéciales</b>	<b>6</b>
<b>5. Prestations complémentaires</b>	<b>7</b>
<b>6. Wagons et conteneurs</b>	<b>7</b>
<b>7. Autres informations et liens</b>	<b>8</b>

## 1. Offre de transport

Nous transportons vos conteneurs de manière sûre et rapide entre les terminaux décentralisés. Vous trouverez l'offre de points de transbordement en Suisse sous le [lien Trafic combiné](#). Des emplacements sont commandés et organisés pour les transports. Sont proposés les transports de conteneurs individuels, les transports triangulaires et les transports en aller simple. L'offre de transport comprend les prestations suivantes:

---

**1.1. Traction ferroviaire** CFF Cargo assume le rôle d'opérateur et organise le transport ferroviaire.

---

**1.2. Transbordement de conteneurs** CFF Cargo assure le transbordement des conteneurs ou des caisses mobiles dans les terminaux en Suisse. CFF Cargo assure elle-même ou achète les prestations de transbordement.

---

## 2. Points et heures de desserte, durées d'acheminement (Suisse)

---

### 2.1. Points et heures de desserte

Dans le réseau de terminaux «Rail et transbordement», CFF Cargo propose plus de 150 liaisons par semaine. Les liaisons et les terminaux sont adaptés en fonction de la demande. Vous trouverez les terminaux «Rail et transbordement» actuels et les poids maximaux correspondants pour le transbordement sous le [lien Trafic combiné](#).

Des heures de desserte individuelles (livraison et enlèvement des conteneurs) sont convenues pour chaque point de transbordement et chaque transport. Une modification des heures de desserte est possible après concertation des parties prenantes.

En cas de livraison ou d'enlèvement en dehors de ces plages horaires, le transport peut être refusé.

---

**2.2. Durée de transport** Vous trouverez la durée du transport dans les horaires «Rail et transbordement» [lien Trafic combiné](#). Les horaires ne constituent pas un accord de délai de livraison au sens de l'art. 16 §. 1 CIM.

### 2.3. Horaire

Notre offre dépend de l'horaire en vigueur. Vous trouverez de plus amples informations sur l'horaire sous le [lien Trafic combiné](#).

---

### 3. Conditions de transport

---

#### 3.1. Réservation d'emplacements

CFF Cargo vend «Rail et transbordement» dans une logique d'emplacements. Un emplacement mesure 7,45 m de long. Deux emplacements correspondent à une unité de camion. Pour la vente d'emplacements, on distingue réservations régulières et réservations ponctuelles.

#### 3.2. Réservations régulières

Les réservations régulières sont des transports réguliers, de structure similaire (jour, heure, quantité). Les quantités attendues pour les réservations régulières sont convenues dans le contrat de transport.

**Heure et conditions:**

L'ordre de transport pour les réservations régulières doit être communiqué à la Dispo TC avant le mercredi de la semaine précédente à 16h00 en tant que programme définitif de la semaine.

- Si la quantité du programme de la semaine dépasse la quantité de transport convenue dans le contrat, l'excédent est automatiquement transformé en réservation ponctuelle et n'est transporté qu'en cas de capacité libre.
- Si la quantité du programme de la semaine est inférieure à la quantité de transport convenue dans le contrat, elle est retenue comme réservation régulière définitive pour la semaine en question et les capacités non utilisées sont mises à disposition pour d'éventuelles réservations ponctuelles.

La Dispo TC confirme au client le programme de la semaine avant le jeudi de la semaine précédente à 16h00.

CFF Cargo garantit le transport d'une réservation régulière confirmée par ses soins.

En cas d'annulation après la confirmation du programme de la semaine par CFF Cargo, le donneur d'ordre se verra facturer 20% du prix du transport pour la quantité de transport annulé. Toute défaillance (annulation, non-présentation ou présentation tardive) après 9h00 du jour du transport est facturée à 100%.

#### 3.3. Réservations ponctuelles

Les réservations ponctuelles sont des réservations irrégulières ou de dernière minute qui ne sont exécutées que si des capacités correspondantes sont disponibles.

Aucune ressource n'est réservée pour les réservations ponctuelles.

Les commandes doivent être adressées à la Dispo TC. Les réservations ponctuelles sont traitées dans leur ordre d'arrivée à la Dispo TC.

**Heure et conditions:**

La Dispo TC réceptionne les réservations ponctuelles pendant les heures d'ouverture. La faisabilité est vérifiée le plus rapidement possible et confirmée au donneur d'ordre.

En cas d'annulation après confirmation par CFF Cargo, le donneur d'ordre se voit facturer 100% de la somme.

---

---

**3.4. Traitement des réservations par la Dispo TC**

La Dispo TC est votre interlocuteur pour le traitement opérationnel des transports «Rail et transbordement».

La Dispo TC effectue les tâches suivantes:

- Réception des commandes client
- Commande de wagons
- Réservation des conteneurs sur les wagons
- Supervision du transport
- Information des clients, contact opérationnel avec le client

La Dispo TC est joignable du lundi au vendredi de 7h00 à 17h00 au numéro 0800 707 100, touche 3, ou à l'adresse e-mail [dispo.container@sbbcargo.com](mailto:dispo.container@sbbcargo.com).

---

**3.5. Volume de transport**

Le volume de transport minimal est d'un conteneur par emplacement. La longueur maximale d'un emplacement est de 7,45 m, le poids maximal pour deux conteneurs est de 60 t. Pour les envois comportant des conteneurs d'un poids brut de plus de 16 t (poids du conteneur inclus), un supplément de 25% du prix de base est facturé.

---

**3.6. Exécution**

CFF Cargo assure elle-même les transports nationaux.

---

**3.7. Nouveaux trafics**

Les nouveaux trafics requièrent une déclaration de faisabilité.

---

## 4. Transport de marchandises spéciales

---

### 4.1. Transports exceptionnels

Sont considérés comme transports exceptionnels les objets qui exigent des mesures particulières en raison de leur forme, de leurs dimensions ou de leur nature.

Les transports exceptionnels requièrent l'établissement d'une offre spéciale:

- ➔ L'établissement d'une offre de référence (simple estimation du prix) ou d'une offre approximative (étude de faisabilité incl.) sans confirmation de transport (CT) est gratuit. Les offres de référence ou approximatives sont sans engagement.
- ➔ Sur demande, nous établissons une offre contractuelle et à durée limitée avec confirmation de transport (CT). Les frais d'élaboration d'une telle offre vous seront facturés en fonction de la charge de travail, mais à concurrence d'au moins CHF 1500. L'offre est aussi payante si vous passez un ordre de transport correspondant.

---

### 4.2. Transports de marchandises dangereuses

Les marchandises dangereuses ne sont acceptées et livrées que si un accord avec l'expéditeur ou le destinataire définit la prise en charge des obligations de sécurité et de diligence jusqu'à l'enlèvement ou dès la mise à disposition.

Les unités de chargement pleines ou vides mais non nettoyées ne doivent pas être entreposées dans les terminaux. La Dispo TC doit disposer des informations relatives aux marchandises dangereuses avant le début du transport. Les directives pour le transport de marchandises dangereuses et des informations complémentaires figurent sous le lien [Directive relative au transport des marchandises dangereuses](#).

---

### 4.3. Transbordement des marchandises dangereuses

Les catégories de marchandises dangereuses autorisées pour le transbordement sont définies pour chaque terminal. L'admissibilité est vérifiée lors du contrôle de faisabilité.

---

### 4.4. Transports de déchets

Nous vous proposons le transport de différents types de déchets. Les déchets spéciaux doivent être impérativement surveillés. Tous les transports de déchets doivent dans tous les cas être demandés et confirmés auprès de la Dispo TC.

Un document d'accompagnement correspondant doit être remis à CFF Cargo pour chaque transport de déchets.

---

## 5. Prestations complémentaires

---

**5.1. Prestations supplémentaires Suisse** Nous proposons un large éventail de prestations complétant le transport ferroviaire et adapté à vos besoins.

L'offre de prestations supplémentaires comprend notamment:

- des prestations administratives
- la pesée, le grutage supplémentaire, etc.

Vous trouverez l'**ensemble de l'offre et les tarifs sous le lien [Prestations supplémentaires](#)**.

---

## 6. Wagons et conteneurs

---

**6.1. Mise à disposition de wagons** CFF Cargo assure la mise à disposition de wagons et organise le transport vers les terminaux de transbordement.

---

**6.2. Mise à disposition de conteneurs** La mise à disposition des conteneurs et des caisses mobiles incombe au client. Celui-ci s'engage à utiliser des conteneurs agréés techniquement pour le transport ferroviaire.

Nous pouvons vous faire parvenir une liste de références de fabricants sur simple demande.

---

## 7. Autres informations et liens

---

**7.1. CG** Les Conditions générales pour les transports de marchandises en Suisse et à l'étranger s'appliquent. Pour le trafic international, les Conditions Générales de Transport pour le transport international ferroviaire des marchandises (CGT-CIM) s'appliquent en sus des CG. Ces deux documents sont disponibles dans leur version actuelle sur notre site Internet ([lien CG](#)).

---

**7.2. Dispo TC** La Dispo TC est votre interlocuteur pour le traitement opérationnel et se tient à votre disposition pour toute autre information ou question:

Chemins de fer fédéraux suisses CFF Cargo  
Dispo TC  
Centralbahnstrasse 4  
4065 Bâle, Suisse

E-mail: [dispo.container@sbbcargo.com](mailto:dispo.container@sbbcargo.com)

Téléphone Suisse: 0800 707 100, touche 3  
Fax Suisse: 051 221 63 97

Le Service Clientèle reste votre interlocuteur pour les questions commerciales et les nouveaux transports.

---

**7.3. Informations  
et liens**

Les documents suivants peuvent être téléchargés sur notre site:

- **CG**  
[www.sbbcargo.com/de/agb](http://www.sbbcargo.com/de/agb)
- **Heures de desserte Jours fériés**  
[www.sbbcargo.com/de/schweiz](http://www.sbbcargo.com/de/schweiz)
- **Prestations supplémentaires**  
[www.sbbcargo.com/de/zusatz](http://www.sbbcargo.com/de/zusatz)
- **Directive relative au transport des marchandises dangereuses**  
[www.sbbcargo.com/de/chemie](http://www.sbbcargo.com/de/chemie)
- **Trafic combiné**  
[www.sbbcargo.com/de/kv](http://www.sbbcargo.com/de/kv)
- **Site du terminal et poids de transbordement maximal**  
[www.sbbcargo.com](http://www.sbbcargo.com)

**Envoi des commandes écrites par e-mail ou par fax à:**

Chemins de fer fédéraux suisses CFF Cargo  
Dispo TC  
Centralbahnstrasse 4  
4065 Bâle, Suisse

E-mail: [dispo.container@sbbcargo.com](mailto:dispo.container@sbbcargo.com)

Téléphone Suisse: 051 221 64 99  
Fax Suisse: 051 221 63 97

La Dispo TC tient à votre disposition un modèle de programme semaine et de formulaire «Rail et transbordement».

---

Chemins de fer fédéraux suisses CFF Cargo  
Service Clientèle  
Centralbahnstrasse 4  
4005 Bâle  
Suisse

Téléphone Suisse 0800 707 100  
Fax Suisse 0800 707 010  
Téléphone Europe 00800 7227 2224  
Fax Europe 00800 7222 4329  
[cargo@sbbcargo.com](mailto:cargo@sbbcargo.com)